

- [Accueil](#)
- [Actualité](#)
- [Actualité Culture](#)
- Pourquoi les élus à la culture doivent redevenir des militants

Politiques culturelles

Pourquoi les élus à la culture doivent redevenir des militants

Publié le 13/10/2017 • Par [Hélène Girard](#) • dans : [France](#)



Elnur - Fotolia.com

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) exhorte ses adhérents à s'imposer comme des militants. Objectif ? Eviter que les politiques culturelles soient peu à peu absorbées par les rouages administratifs et échappent au débat politique. Un risque que renforce le consensus qui prévaut actuellement sur les grandes orientations de

politiques culturelles.

Trop de technocratie, pas assez de politique ; trop de gestion routinière, pas assez de transversalité. Telle est l'impression qui prévaut pour nombre d'élus en charge de la culture. « Nous avons l'impression que les élu-e-s à la culture ne font plus de politique, alors qu'ils doivent être des militants », regrette Déborah Münzer, présidente de la [Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture](#) (FNCC). Avec comme conséquence, une parole qui ne porte pas assez, alors que les exécutifs procèdent aux arbitrages dans un contexte budgétaire extrêmement contraint et un paysage institutionnel remanié par la réforme territoriale.

A entendre la FNCC, on serait donc loin des élans militants qui prévalait dans les premières décennies, comme l'avait rappelé la fédération cet été, lors de l'hommage rendu son fondateur, [Michel Durafour](#).

À lire aussi

- [\[Avignon 2017\] Exclusif : les priorités de Déborah Münzer, nouvelle présidente de la FNCC](#)

Consensus mou

Pour la FNCC, le constat est suffisamment préoccupant pour engager une réflexion. Réunis en séminaire le 12 octobre 2017, à la Scène Watteau, la scène nationale de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), ville de Deborah Münzer, ses responsables ont amorcé l'analyse du problème.



« D'une façon générale, on assiste à une remise en cause de la politique, au bénéfice d'une sorte de consensus mou, observe Jean-Philippe Lefèvre, adjoint au maire de Dole (Jura), en charge de l'action culturelle, de l'événementiel et des relations internationales. Or la démocratie, ce n'est jamais que d'essayer d'organiser le politique. »

Sur quoi l' élu dolois se base-t-il pour avancer ce constat ? « Avec la nouvelle organisation territoriale, on parle tout le temps de 'territoire', pas de conseil municipal ou de conseil d'agglomération, ni même d'élus. C'est un peu comme si les territoires s'administraient seuls, sans prise de décision politique. Dire 'le territoire décide que' c'est beaucoup moins gênant pour les élus, qui n'ont plus à porter de parole politique », s'agace Jean-Philippe Lefèvre.

Reprise en main technocratique

Or faute de parole locale suffisamment forte, les élus assistent à « une reprise en main de la technocratie, notamment dans les métropoles », déplore Deborah Münzer.

Avec, parfois, des situations qui confinent au brouillage des lieux de pouvoir. « Il arrive que l'administration détienne le pouvoir face à des élus passifs, et qu'elle étouffe leur parole, pointe Danielle Buys, conseillère municipale de Tournefeuille (Haute-Garonne), déléguée aux relations extérieures, et vice-présidente de la commission culture de Toulouse Métropole. Simplement parce que l'administration est là depuis longtemps et qu'elle a le savoir. »



©R.Haughton

Formation des élus

Une situation que l'élue tournefeuillaise juge « dramatique, lorsqu'il s'agit de nouveaux élus, qui doivent vite apprendre. D'où l'importance de la formation des élus. » La question est d'autant plus prégnante que les dernières élections municipales ont vu arriver dans les municipalités des élus novices, dont les édiles expérimentés ont souvent repéré le manque de connaissance et de recul à propos de la décentralisation culturelle.

Faute d'investir le terrain en profondeur pour en connaître les arcanes, la parole des élus à la culture risque alors de se limiter à l'énumération de lieux et d'événements propres à leurs collectivités. « On voit des élus ne pas savoir trop quoi répondre quand on leur demande en quoi consiste leur politique culturelle. Ils l'expriment en gestionnaire, en citant les équipements », poursuit Danielle Buys.

Penser politiquement

« Effectivement, ce n'est pas normal. Mais ce problème n'est pas inédit », nuance Marc Chassaubene, adjoint à la culture à Saint-Etienne. « Il me semble normal qu'un élu à la culture ait à se battre. Je ne suis pas entrée dans l'équipe municipale pour gérer des

équipements, mais pour porter une stratégie d'accompagnement des pratiques en amateur . C'était la condition. Que les administratifs cherchent à avoir la main sur les dossiers n'est pas si grave, du moment que nous savons porter nos ambitions pour nos collectivités. »

« La mission des élus à la culture ne se réduit sûrement pas à des inaugurations et à la gestion d'équipements ou de budgets, renchérit Deborah Münzer. Une politique culturelle doit être pensée politiquement. La mission des élus à la culture, c'est de faire de la politique ! »

Délégation à la culture : un combat

« Une délégation à la culture, c'est un vrai combat, insiste Danielle Buys. Il faut parfois se battre à la fois contre le maire, le DGS et les directeurs d'équipements, qui préfèrent généralement la routine. L'administration n'aime pas ce qui est nouveau, elle se méfie donc des élus créatifs. Dans les métropoles, c'est souvent pire, car les maires subissent leurs décisions, et les élus métropolitains ne sont que les représentants des communes. »

Pour Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne, par ailleurs président du conseil de territoire de Paris-Est-Marne et Bois ([ETP du Grand Paris](#)), les élus à la culture doivent s'affranchir des frontières catégorielles : « il faut porter des projets culturels qui se diffusent dans tous les secteurs de l'action publique – sport, social – dans une logique de cohésion sociale. »



Festival de Carcassonne ©Julien Roche-Ville de Carcassonne

Ciment de la citoyenneté

Pour l'édile nogentais, il en va de la survie de la commune et de sa relation de proximité avec les habitants. « La métropolisation procède d'une dynamique économique, qui fait oublier la dimension culturelle des politiques territoriales et risque de tout absorber. Or, l'élément culturel est le ciment de notre citoyenneté, il doit être intégré partout où cela est possible. A partir du moment où on met l'habitant au cœur du projet, on en arrive forcément à parler projet culturel. »

Focus

6 pistes pour renforcer le positionnement de l' élu à la culture

Les débats entre les élus réunis le 13 octobre 2017 à Nogent –sur-Marne ont été émaillés de témoignages, dont il ressort des préconisations pour renforcer la posture de l' élu à la culture.

1. avoir un projet culturel construit, « pour lutter contre la routine des directeurs de structures », estime Jessie Orvain, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse de Isigny-le-Buat et vice-présidente déléguée à la culture de la CA du Mont-Saint-Michel-Normandie (Manche) ;
2. vérifier, lors d'entretiens, « que les cadres culturels de la collectivité connaissent bien le projet porté par l' élu et affirmer sa légitimité », fait valoir Anne Phelippo-Nicolas, adjointe à la culture de Séné (Morbihan) ;
3. ne pas hésiter à « débattre avec les responsables d'équipements et avec les élus des autres champs de compétences pour partager son projet et montrer qu'il fait partie d'une politique transversale, souligne Florian Salazar-Martin, adjoint au maire de Matigues (Bouches-du-Rhône) et élu métropolitain d'Aix-Marseille-Métropole. Cela nous donne un avantage sur les administratifs qui ont l'habitude de travailler dans une logique de silo. »
4. « ne pas chercher à gommer l'identité des territoires réunis au sein de l'EPCI », conseille Jean-Philippe Lefèvre, adjoint au maire de Dole (Jura) ;
5. et « ne pas chercher à copier ce que font les communes voisines », témoigne Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne ;
6. réunir à mi-mandat les cadres culturels de la collectivité et les représentants des associations « pour voir avec eux comment ils ont concrétisé les orientations du volet culture du programme municipal, et voir ce qui reste à faire, témoigne Jean-Philippe Lefèvre. Il ne s'agit évidemment pas d'évaluer le service mais simplement de rappeler les orientations de la politique culturelle.

Focus

Non au consensus !

A première vue, on pourrait croire qu'une forme d'unanimité sur les politiques culturelles serait gage de force. Ce n'est pas l'avis qui domine à la Fédération nationale des collectivités territoriales (FNCC).

Pour ces élus, force est de constater que prévalent, tant au ministère de la Culture que dans les collectivités, un discours et des modes de conduite des projets largement partagés. Avec, pour résultat, une tendance des collectivités à peu débattre des choix à opérer. Ce qui, de fait, renforce le rôle des techniciens des politiques culturelles : directeurs des affaires culturelles, responsables d'équipements, DGS... « De mandat en mandat, les élus veulent à peu près tous la même chose ; de ministre en ministre, l'Etat aussi. Il n'y a plus que quelques divergences microcosmiques, par exemple sur les droits culturels, analyse Deborah Münzer, présidente de la FNCC. Mais n'aurions-nous pas intérêt à être moins d'accord, à chercher nos différences ? »

« Aujourd'hui, les politiques reproduisent inlassablement les mêmes recettes, confirme Florian Salazar-Martin, maire-adjoint de Martigues Bouches-du-Rhône et ancien président de la FNCC. Par manque d'ambition et d'idées politiques, on laisse trop la place au consensus. Or si nous voulons intervenir dans le dur des politiques culturelles, il ne s'agit de savoir comment on gère des équipements, mais comment on fait pour reconnaître les 66 millions d'habitants de notre pays comme des êtres de culture. C'est là-dessus qu'il faut titiller les professionnels. »

Parmi les facteurs qui contribuent à raréfier le débat, Deborah Münzer pointe les politiques de labels, mises en œuvre Rue de Valois. « Quand on regarde ce qui est produit sur les scènes de musiques actuelles, par exemple, on voit qu'il y a de plus en plus d'esthétiques semblables. Car dès qu'on organise des réseaux, il n'y a plus beaucoup de choix en termes de programmation. »

De cette tendance à l'uniformisation découlent des difficultés, pour les collectivités, à faire surgir les projets qu'elles attendent. « Lors d'appels à projets, on peut dire que sur 80 dossiers, il n'y en a guère plus de deux qui correspondent vraiment à notre demande, poursuit la présidente de la FNCC. Et dès qu'on demande aux artistes de travailler en transversalité, sur une création originale, ils ont du mal à répondre. »